

Petite Chronique

Industrie à Lotbinière.—Il vient de se former à Lotbinière une compagnie qui se propose d'exploiter l'industrie introduite l'année dernière à Québec par le comte d'Arschot. L'établissement sera dirigé par M. Clochette, industriel expérimenté, qui était jusqu'ici au service du comte d'Arschot, et l'on y fabriquera comme sur la rivière St. Charles, l'amidon, la colle, l'empois, etc., etc. Ce projet est dû à l'initiative de M. Octave de Lachevrotière, et tout porte à croire qu'il réussira. Il y a des industries qui ne peuvent guère prospérer que dans les grands centres, à cause de la difficulté de se procurer la matière première. Celle-ci au contraire est une de celle qui peuvent facilement réussir à la campagne, parce que c'est l'agriculteur qui lui fournit ses demandes. Il suffit que l'on ait pour l'écoulement des produits manufacturés des moyens de communication faciles et peu dispendieux. Or, Lotbinière possède ces avantages. C'est de plus un village très prospère qui possède déjà deux établissements industriels importants.

Nous faisons des vœux pour le succès de celui-ci. Le meilleur moyen, croyons-nous, d'arrêter le fléau de l'émigration qui décime notre population, est de répandre l'industrie dans les campagnes, et de fournir ainsi à ceux qui ont de la répugnance pour les travaux des champs, de l'emploi et du travail sans qu'ils soient obligés de quitter leur village.

Perte de bois de chauffage.—Les booms de la Rivière des Trois Saumons ont été emportés par l'eau samedi matin. Ils contenaient au-delà de cinq mille cordes de bois, plusieurs mille billots et une grande quantité de cèdre. Cette perte de douze à quinze mille piastres est subie par MM. Burke, Lapointe et Marcotte. C'était le lieu où il y avait le plus de bois de chauffage. De sorte que cette perte va probablement influencer sur le prix du bois.—*Courrier du Canada.*

— Les propriétaires des journaux de Québec se sont entendus entre eux pour augmenter d'une piastre par année, pour ceux qui ne paient pas d'avance. Il ne reste donc plus que les journaux de la campagne qui vivent dans le *statu quo*. A quand la convention des journalistes ?

Chasse aux oiseaux insectivores.—Citons le fait suivant et l'on verra combien la "chasse aux insectivores" a rapporté à deux jennes de Montréal :

Les hommes de police St. Yves et Plante qui font le service sur l'île des Sœurs depuis quelques jours, ont trouvé, dimanche 2 chasseurs qui, n'ayant pu trouver de gros gibiers, s'amusaient à tuer des oiseaux insectivores.

Les deux Nemrôds furent empoignés par les gardiens de l'île. Leurs gibecières contenaient déjà trois victimes et M. le magistrat a condamné l'un des délinquants à payer \$10 et les frais et l'autre 2 piastres et les frais.

Émigration au Manitoba.—Un ami nous écrit de Winnipeg, Manitoba, à la date du 14 courant :

Il ne se passe rien d'extraordinaire dans notre petite Province, tout est paisible. Il ne nous arrive que très peu d'immigrants cette année ; on en attribue la raison à deux causes ou la cause à deux raisons, comme vous voudrez. Les sauvages et les sauterelles—deux raisons en l'air. D'abord les sauvages sont déjà en guerre avec les États-Unis, et ils n'entendent pas lutter des deux côtés à la fois. Ils ne le peuvent pas d'ailleurs. Quant aux sauterelles, elles ne sont pas nées. Vaudrait tout autant craindre les loups qui peuvent naître.—*Courrier d'Ontario.*

Un oiseau qui se souvient.—Un de nos amis qui habite les environs de Montréal, écrit à *la Minerve*, ce qui suit :

L'année dernière, un oiseau jaune, dont je ne connais pas l'espèce, est venu construire son nid dans un prunier, vis-à-vis de ma demeure. J'avais souvent remarqué cet oiseau et, comme je m'occupe un peu d'ornithologie, je prenais intérêt à examiner ses faits et gestes. Vers la fin du mois d'août, le petit a pris sa volée vers d'autres climats, emmenant avec lui sa jeune famille composée de quatre membres.

J'avais complètement oublié tout cela, quand, il y a deux jours, j'aperçus dans le prunier, maintenant en fleurs, un oiseau ressemblant en tous points à celui dont je viens de parler. Croyant que cet hôte pouvait bien être mon chanteur affilé de

l'an dernier, je me payai la fantaisie de jeter un coup d'œil dans le nid que j'avais vu construire.

J'y vis quatre petits œufs bleus légèrement tachetés de rouge sombre.

Je suis maintenant persuadé que ce nid abrite encore l'oiseau qui l'a bâti il y a un an.

ERRATUM

Dans notre numéro 33, page 261, 1^{re} colonne, 7^e ligne, au lieu de *entreprises*,—lisez : *intempéries*.

RECETTES

Onguent contre les brûlures, blessures, plaies, varices, etc.

Prenez quatre livres de beurre frais, que vous ferez fondre à petit feu sans bouillir ; quatre livres de poix grasse que vous couperez en petits morceaux et que vous ferez fondre et remuez également ; une livre d'huile d'olive, que vous mêlerez et remuez incessamment, une demi-livre de térébenthine de Venise que vous mêlerez et remuez incessamment.

Le tout étant bien fondu, passez-le dans un linge ôlé en remuant toujours. Lorsqu'il sera passé, vous y verserez deux onces de vert-de-gris en poudre ; et en le versant par parties, vous le remuez jusqu'à ce que le tout soit froid. Cet onguent est bon pour la brûlure, le mal d'aventure, les blessures, les ulcères, les varices, et pour tous les maux dont on veut tirer le pus. Pour se servir de cet onguent, on en étend légèrement sur un morceau de toile de la largeur de la plaie, et on le renouvelle deux fois par jour.

Remède contre le croup

Un médecin de la Nièvre indique ce remède contre le croup. Sitôt que l'on a découvert des plaques conennes dans la bouche, ou sitôt que l'on soupçonne le croup par la nature de la toux, faire prendre à l'enfant, d'heure en heure, la nuit et le jour, un blanc d'œuf battu dans un verre d'eau sucrée, une cuillerée à bouche chaque fois.

Pour boisson, un œuf, le jaune et le blanc, dans une pinte tiède sucrée à volonté.

Après deux ou trois jours, tous les symptômes d'affection disparaissent.

DEPARTEMENT DES DOUANES

Ottawa, avril, 1873.

L'ESCOMTE AUTORISÉ sur les ENVOIS AMERICAINS, jusqu'à nouvel ordre, sera de 15 pour cent.

R. S. M. BOUCHETTE,

Commissaire des Douanes.

☞ L'avis ci-dessus est le seul qui devra paraître dans les journaux autorisés à le publier.

A VENDRE

UNE MAGNIFIQUE PROPRIÉTÉ située dans le Faubourg de la Paroisse de STE. ANNE DE LA POCA-TIÈRE, contenant quarante arpents en superficie, en parfait état de culture améliorée.

La maison agréablement située au milieu d'immenses vergers entourés de haies vives, offre une résidence des plus spacieuses.

Conditions faciles.

Aussi à vendre : Un superbe piano.

S'adresser, sur les lieux, à

F. DeGUISE,

1^{er} mai 1873.

Notaire.